

**Aux parents des élèves enclassés  
en 6P, 7P, 8P, 9S, 10S et 11S dans  
l'établissement scolaire PPB**

Traité par : LBU/DJAS  
Réf. : Offre colonie Mosses automne 2026

Pully, le 25 août 2026

## **Colonie d'automne aux Mosses 2026**

---

Madame, Monsieur, chers parents,

La Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique (ci-après DJAS) organisera, durant la deuxième semaine des vacances d'automne, la colonie suivante :

### **Colonie « Yakari le peuple des bois » au Home-Ecole des Mosses (Pour les enfants de la 6ème à la 11ème année scolaire 2026-2027)**

**Activités :** Activités sportives et ludiques, balades en montagne, des bricolages et des jeux d'intérieur, etc...

**Dates :** du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2026

**Prix :** CHF 350.00 pour 5 jours pour les habitants de Pully, Paudex et Belmont/Lausanne,  
CHF 600.00 pour 5 jours pour les habitants d'autres communes.

### **Prix et conditions**

Les forfaits couvrent notamment les frais de pension, d'accompagnement, de nourriture, de transports et d'activités.

Rabais de famille : 20 % dès le deuxième enfant et pour les suivants.

Aides individuelles communales : Les familles en font la demande **au plus tard le dernier jour de la colonie** et sont priées de nous transmettre soit les 3 dernières fiches de salaire, soit la dernière décision de taxation complète d'impôts, soit une attestation du CSR ou d'une autre prestation sociale. En cas de question complémentaire, nous sommes joignables par téléphone ou mail aux coordonnées en pied de page.

La facturation des montants liés aux séjours s'effectuera après le séjour. Les familles dont l'enfant ne participerait qu'à une partie du séjour ou qui annuleraient leur inscription après le début du camp sans justification valable seront facturées pour l'entier du séjour sauf cas de force majeure.

En cas de départ prématuré ou de renvoi du participant durant la colonie, les familles s'engagent en outre à payer les frais inhérents au retour ou à aller, elles-mêmes, chercher le participant.

De plus, nous attirons votre attention sur le fait que tout désistement survenant moins de quinze jours avant le départ de la colonie sera facturé aux parents à hauteur de 20% du prix total.

**Les inscriptions seront ouvertes à partir du mercredi 9 septembre dès 12h00.**

Elles seront traitées par ordre d'arrivée et par degrés de priorité qui sont les suivants :

- **L'adéquation de l'inscription selon l'année scolaire en cours de l'enfant : c'est-à-dire uniquement les enfants fréquentant les classes de la 6<sup>ème</sup> à la 11<sup>ème</sup> année pour l'année scolaire 2026-2027. Les fratries devront également respecter ces dispositions.**
- **La capacité maximale de la colonie : 40 places sont ouvertes pour chaque colonie.**

Dans le cas où la capacité maximale a été atteinte, les enfants seront également triés par ordre d'arrivée et placés en liste d'attente. La DJAS prendra contact avec les familles en cas de désistements d'enfants inscrits.

En cas de maladie, convalescence ou d'accident d'un enfant, les parents sont tenus de nous en informer au plus vite.

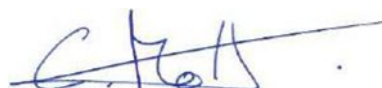
Le formulaire d'inscription en ligne est disponible sur notre site internet [www.pully.ch/colonies](http://www.pully.ch/colonies). Seuls les parents ou représentants légaux peuvent procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s).

En cas de nombre d'inscriptions insuffisant, nous pourrions être contraints d'annuler le séjour. Les parents en seront informés par courriel dans les plus brefs délais.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations les meilleures.



A. Delaloye  
Chef de service



C. Mott-Morier  
Responsable du Home-Ecole  
des Mosses